Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (1981)

Heft: 609

Artikel: Chambres fédérales : tout le monde il est mécontent

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012254

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

J. A. 1000 Lausanne 1

Hebdomadaire romand N° 609 15 octobre 1981 Dix-huitième année

Rédacteur responsable: Laurent Bonnard

Le numéro: 1 franc Abonnement

pour une année: 48 francs

Administration, rédaction: 1002 Lausanne, case 2612 1003 Lausanne, Saint-Pierre 1 Tél. 021 / 22 69 10 CCP 10-155 27

Imprimerie des Arts et Métiers SA

Ont collaboré à ce numéro: Rudolf Berner Jean-Pierre Bossy François Brutsch Jean-Claude Favez André Gavillet Yvette Jaggi Pierre Lehmann Charles-F. Pochon Victor Ruffy

Point de vue: J. Cornuz Gil Stauffer

Sur le même bateau

A la suite de Fritz Honegger (cf. DP 606, 24.9.1981) et de sa petite phrase — l'adaptation automatique des salaires au renchérissement n'est pas une vache sacrée — les parlementaires fédéraux ont abordé le thème de l'inflation: postulat accepté au Conseil des Etats pour que soient étudiées des solutions plus «flexibles» à la compensation du renchérissement, quatre interpellations au National.

Arguments cent fois entendus à l'époque de la surchauffe, début des années septante: la retenue des salariés est nécessaire au maintien de la compétitivité de l'économie suisse et des places de travail; le sacrifice de chacun doit contribuer à la lutte contre l'inflation, question de solidarité.

Deux remarques pour tenter de sortir de ce discours patronal en forme de pleurnicherie économico-morale.

En Suisse, aujourd'hui, moins d'une convention collective sur cinq seulement prévoit l'adaptation automatique des salaires1. Difficile, dans ces conditions, de jeter la pierre au monde du travail et d'invoquer la symétrie dans le sacrifice. Les dés sont pipés; le sacrifice est déjà largement supporté par les salariés.

La partie patronale s'attendrit sur les difficultés de l'heure mais se garde bien de mettre cartes sur table.

La compréhension des travailleurs passe par la participation à la gestion des entreprises. Des négociations sérieuses sur les salaires se déroulent avec les livres de compte sous les yeux.

Pas de participation, pas de compréhension et de «retenue». Logique, non?

¹ Plus exactement, en 1980: une convention collective sur trois ne prévoit rien au chapitre de la compensation du renchérissement; deux tiers des textes abordent donc le sujet (68,1%), mais l'indexation automatique est l'exception (14,3%) alors que prédomine la négociation si l'indice varie (53.7%).

CHAMBRES FÉDÉRALES

Tout le monde il est mécontent

Chaque session des Chambres fédérales fait son lot de frustrés et de décus; mais ils se consolent en pensant que la démocratie parlementaire a son rythme, encore ralenti par le système bicaméral, et ses errements, qui reflètent au fond une volonté générale souvent difficile à discerner.

Dans le genre contrariant, la session d'automne 1981 vient d'établir un véritable record: celui de mécontenter pratiquement tous les conseillers nationaux, et certains à plusieurs titres.

Les femmes, et tous les partisans de la solution fédéraliste désespèrent de trouver une sanction légale à la pratique libérale adoptée dans certains cantons en matière d'interruption de grossesse.

Les patrons s'inquiètent de voir les travailleurs du secteur privé se prévaloir des augmentations de leur salaire réel accordées aux fonctionnaires fédéraux.

Les salariés, les consommateurs et les épargnants ont assisté, consternés, au débat sur l'inflation, qui a montré le désarroi du gouvernement comme le manque de volonté politique et de moyens effectifs

SUITE ET FIN AU VERSO

CHAMBRES FÉDÉRALES (suite)

Tout le monde il est mécontent

de lutter contre le renchérissement et la dégradation du pouvoir d'achat.

Les travailleurs ne parviennent pas à se réjouir franchement à la vue de ce deuxième pilier qui n'en finit pas de mincir au fur et à mesure qu'il s'édifie.

Les camionneurs enragent contre la redevance pourtant modérée qu'ils auront à payer, et les automobilistes pestent déjà contre la vignette qui menace les usagers des routes nationales.

Les écologistes, avec tous ceux qui veulent donner plus nettement la priorité aux transports publics, dénoncent à la fois la sévérité manifestée à l'endroit des CFF et l'indulgence à l'égard des poids lourds, sans parler de l'inutile et fâcheuse vignette autoroutière, — le tout en contradiction formelle avec les conclusions de la conception globale des transports.

DÉBORDÉS

Au-delà des groupes d'intérêt qu'ils représentent plus ou moins ouvertement, les parlementaires comme tels sont fâchés: ils n'ont «pas fait du bon boulot», comme le reconnaissait honnêtement le conseiller national Paul Zbinden («La Suisse», 11.10.1981), lui-même d'ailleurs co-responsable du fameux retournement pas trop digne à propos de la redevance sur les poids lourds.

Une mauvaise session, décidément. D'abord, le Conseil national a discuté dix-sept heures d'affilée sur le projet de loi sur la prévoyance professionnelle (2° pilier), sans éliminer toutes les divergences avec le Conseil des Etats, auquel le dossier retourne donc pour quelques mois. Après avoir ainsi pris du retard dès la première semaine, le

Conseil national a choisi, selon recommandation des présidents de groupe, d'examiner le «paquet» transports et redevances, et de repousser le projet de loi sur le crédit à la consommation (prêt depuis avril dernier) à une hypothétique session extraordinaire de janvier prochain, voire à la session de mars 1982; d'ici là, des milliers de ménages s'endetteront, certains d'entre eux (un dixième au moins) bien au-delà de leurs possibilités financières; et les services sociaux devront encore faire appel aux fonds de l'assistance publique pour aider au remboursement de prêts personnels, non gagés, octroyés moyennant des intérêts et frais de 15% et davantage par les banques Rohner, Procrédit, Aufina et consorts.

CONFUS

Quant au débat sur les transports et redevances, il a largement dépassé le niveau de la confusion acceptable. Après un gigantesque débat d'entrée en matière (une trentaine d'orateurs inscrits), les conseillers nationaux ont discuté pendant quatre heures de la taxe poids lourds, et fini par prendre une décision... sur laquelle ils sont revenus dès le lendemain, apparemment sans saisir l'importance de l'enjeu. Les camionneurs, eux, TAG en tête, l'avaient bien compris et ont admirablement fait leur travail de lobby (plus puissant que celui de la bagnole, avis au «Tages Anzeiger»).

INEXISTANTS

Ne parlons pas de cette triste séance de «relevée» du 7 octobre, entièrement consacrée à la lutte contre le renchérissement et à l'indexation des salaires. Débat sans aboutissement, «statements» débités devant un auditoire fort clairsemé, le tout sur un problème qui touche de près l'ensemble de la population... En fait, ce débat n'aura servi qu'à donner l'occasion de jouer un bon tour au président Butty, qui n'y a pas compris grand-chose.

En définitive, le seul parlementaire qui soit satis-

fait de cette session, c'est précisément le président sortant, Laurent Butty, tout auréolé de son année de charge suprême qui coïncidait avec celle du 500° anniversaire de l'entrée de Fribourg dans la Confédération. Lui, il n'est pas seulement soulagé de passer le flambeau à Hedi Lang, il est carrément content, de lui, et même des autres. Il est aussi seul que sûr de son avis.

PS. Mauvaise session disions-nous: avez-vous noté que les conseillères nationales sont demeurées exceptionnellement discrètes pendant ces trois semaines, et qu'aucune d'entre elles n'a pris la parole pendant la seconde moitié de la session, tandis que leurs collègues masculins jouaient aux trains, aux camions et aux p'tites autos?

TECHNOLOGIE

Regarder passer le train

De Lyon ou de Genève, deux heures de gagnées pour joindre Paris en train. On peut y voir un succès du rail dans la compétition qui, depuis Jules Verne, nous enchante, entre le train, l'auto et l'aéronef.

Mais c'est aussi un nouvel élan dans la course contre la montre très provisoirement mise en échec par la faillite commerciale du Concorde.

Renault, entreprise nationalisée, lance en pleine période de lutte pour l'emploi une usine robotisée qui fabriquera la R9.

Accélération des déplacements qui multiplie les possibilités, pour quoi faire? Diminution du travail par automatisation.

Coïncidence dans une même semaine du discours politique généreux et verbal (en avant toutes pour l'emploi!) et des faits scientifiques et techniques décisifs mais qui ne répondent qu'à leur logique propre.